

## FORMULAIRE « ADHÉSION »

### ➤ COTISATION CLUB + LICENCE FFE (Fédération Française des Échecs)

Prix total* 2023-2024	Naissance	Licence A	Licence B
Adulte	< 2003	<input type="checkbox"/> 67 €	<input type="checkbox"/> 30 €
Cadet et Junior	2004-2007	<input type="checkbox"/> 46 €	<input type="checkbox"/> 23 €
Benjamin et Minime	2008-2011	<input type="checkbox"/> 38 €	<input type="checkbox"/> 23 €
Petit poussin à Pupille	> 2011	<input type="checkbox"/> 36 €	<input type="checkbox"/> 23 €

La licence FFE A (Compétition) ou B (Loisir) inclut une assurance des dommages corporels, matériels et immatériels subits dans le cadre de la pratique des échecs, y compris lors du trajet aller-retour pour se rendre sur le lieu de pratique.

La licence est valable jusqu'au 31 août 2024.

\* Dont 20 € de Cotisation Club

En adhérant à l'association Dunkerque Échecs, je reconnais avoir pris connaissance de l'existence du Règlement Intérieur et de m'y conformer et m'engage à respecter la Charte du Joueur d'Échecs (ces deux documents sont accessibles sur le site internet du club).

Droit à l'image (valable pendant la durée de l'adhésion) : j'autorise les photos de moi-même (ou de mon enfant si l'adhérent est mineur) pour une utilisation interne ou une publication en rapport avec l'activité de l'association. J'ai pris connaissance de l'information préalable Internet.

OUI  NON

Fait à Dunkerque, le ...../...../.....

Lu et approuvé,

(signature de l'adhérent ou de son représentant légal)

Cadre réservé à l'encadrant de l'association	
Règlement reçu le ...../..... / 202.... en	<input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Virement
Cadre réservé au bureau de l'association	
<input type="checkbox"/> Inscription enregistrée <input type="checkbox"/> Licence ouverte	

## DUNKERQUE ÉCHECS

Association déclarée n°W594005210

SIRET 804 966 398 00013

Siège social : Maison de la Vie Associative de Dunkerque - Terre Plein du Jeu de Mail  
Rue du 11 Novembre 1918 - 59140 Dunkerque



## FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024

### FORMULAIRE « RENSEIGNEMENTS »

#### 1. Concernant l'adhérent

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse électronique : .....

Téléphone : ..... Profession (ou niveau d'étude) : .....

#### 2. Concernant le représentant légal si l'adhérent est mineur

Nom : ..... Prénom : .....

Statut du représentant légal :  Père  Mère  Autre (préciser) : .....

Adresse postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse électronique : .....;

Téléphone fixe : ..... Téléphone mobile : .....



## ATTESTATION DE RÉPONSES NÉGATIVES AU QUESTIONNAIRE SANTÉ

En application du règlement médical de la Fédération Française des Échecs, toute personne souhaitant se voir délivrer une licence (ou le représentant légal pour un mineur) doit attester avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du Questionnaire Santé.

À défaut, elle doit produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique des Échecs en et hors compétition datant de moins de 6 mois.

### 1. Licencié(e)s majeurs

Je soussigné e \_\_\_\_\_ (NOM Prénom) atteste avoir renseigné le questionnaire de santé FFE pour les personnes majeures et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.\*

Fait le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Signature :

### 2. Licencié(e)s mineurs

Je soussigné e \_\_\_\_\_ (NOM Prénom),  
agissant en ma qualité de représentant légal de \_\_\_\_\_  
(NOM Prénom de l'enfant),

atteste qu'il a renseigné le questionnaire de santé pour les mineurs (modèle de l'annexe II-23 du code du Sport) et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.\*

Fait le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Signature du représentant légal :

\* Si vous avez répondu positivement à une des questions du questionnaire vous devez impérativement fournir un certificat médical

## FORMULAIRE « AUTORISATION PARENTALE » (Si adhérent mineur)

### 1. Autorisation parentale en cas d'urgence médicale

En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, examens, anesthésies, demandent une autorisation écrite des parents. Si celle-ci fait défaut, il leur faut demander l'autorisation au Juge des enfants ou au Procureur de la République.

En renseignant les éléments suivants et, ce, afin d'éviter ces démarches, le responsable légal autorise le médecin consulté, en cas d'urgence, à toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de son enfant :

N° de Sécurité sociale : \_\_\_\_\_

Personne à joindre en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

En cas d'hospitalisation, merci de nous préciser votre préférence : Hopital / Clinique

### 2. Autorisation parentale en lien avec les activités du club

Le représentant légal autorise son enfant à participer aux activités et aux compétitions sportives d'échecs par équipes et à se déplacer avec l'encadrement de responsables ou de membres ou de parents d'enfants du club. Il sera tenu informé au préalable de tout déplacement ( lieu, date ... ) et du mode d'accompagnement.

Le représentant légal autorise la(les) personne(s) suivante(s) à venir chercher son enfant :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Autorisation à sortir seul :

Le représentant légal autorise son enfant à quitter seul(e) le club Dunkerque Échecs.

OUI  NON